

Laon, Bibliothèque municipale, ms. 239

Graduel originaire du Nord-Est de la France, à l'usage de Laon ? (fin IX^{ème} siècle –début X^{ème} siècle)

Parchemin, 228 x 188/92 mm (justification 170 x 135 mm.), 89 folios.

Lacunes entre les ff. 10-11, 69-70 et 73-74. (anc. cotes : 419, M.4).

Plusieurs feuillets mutilés à la fin. Reliure en ais de bois recouverts de peau blanche, de restauration récente.

Réglure à la pointe sèche. 13 longues lignes par page.

Rubriques et initiales brunes ou vermillon. Seule la première initiale du manuscrit de couleur orangé et vert est ornée. Ces couleurs alternent dans la copie du texte de cet introït du premier dimanche de l'Avent.

La notation neumatique est dite messine ou lorraine.

Contenu :

Le graduel proprement dit commence au f. 3. Il est précédé de cinq feuillets dont trois comportent des chants notés par différentes mains (X-XII^{ème} siècle): Trait et communion pour la Chaire de saint Pierre (ajoutée en marge du folio 15v/image 36), traits pour les fêtes de la Vierge : *Ave Maria*, *Diffusa est* ; une antienne de procession, enfin des Alleluia pour diverses fêtes du Temporal (fêtes du Christ) et, pour le sanctoral, s. Marie, Eloi, Jean Baptiste, Paul, Laurent. Une main se reconnaît dans la correction de l'Alleluia *Iudicabunt sancti* à la fin du manuscrit (f. 86v/i.178).

Le graduel comporte les chants de la messe, chants après les lectures originellement réservés à des solistes : tractus, répons graduel et alleluia, et les chants de la schola : antiennes d'introït et de communion et offertoires avec leurs versets. Dans ce manuscrit les textes de ces derniers, copiés de première main, ont été souvent notés par une seconde main et même par la suite effacés. On sait que les mélodies de versets d'offertoires ont été composées à partir des autres chants de la messe et plus tard. Ces versets sont devenus obsolètes lorsque la procession des offrandes a été réduite et n'ont plus été copiés dans les manuscrits à partir du XII^{ème} siècle. Les stations que la chapelle papale faisait dans les différentes églises romaines sont indiquées pour les grandes fêtes ainsi que pour les fêtes de Carême. On remarquera aussi la mention des quatre semaines de jeûne de l'année : les Quatre Temps se terminant par les *Benedictiones* (Cantique des Trois enfants) du samedi à 12 leçons : en Avent (f.7/i.21), en Carême (f.25/i.55), en juin (*mensis quarti* f. 64v/i.134) et en septembre (*mensis septimo* f. 79/i.163).

En dépit de quelques lacunes (f.10v-11/i.28-29 ; 69v-70/i.144-145 ; 73v-74/i.152-153), le cursus des fêtes de l'année, numérotées en chiffres romains, est complet. Il comporte, mélangés, les cycles du temporel et du sanctoral¹, du premier dimanche de l'Avent (en passant par les grandes fêtes de Noël (f.8v/i.24), de l'Annonciation (f.15v/i.36), de Pâques (f.52/i.109), de l'Ascension (f.61v/i.128), la Pentecôte (f.63/i.131), de s. Jean Baptiste (f.66/i.137), l'Assomption (f.70/i.145), la Dédicace de s. Michel (f.72v/i.150) jusqu'à la fête des s. Simon et Jude (28 octobre, f. 73v/i.152), laquelle est interrompue par une lacune importante puisque les derniers saints du cycle sont absents, le folio suivant (74/i.153) ne comportant que les messes pour l'ordination d'un pontife, l'ordination d'un et de plusieurs

¹ Voir l'index publié avec l'édition facsimilé de ce manuscrit, *Antiphonale Missarum sancti Gregorii (IXe-Xe siècle)*. Codex 239 de la bibliothèque de Laon. de la *Paléographie Musicale*, t.X. Solesmes, 1909 (repr. Berne et Francfort/M., Lang, 1971).

évêques, enfin une messe pour un défunt. Ensuite vient la série des dimanches après la Pentecôte (f.75/i.155), suivie par la fête de la Trinité, fête tardive qui ne prendra place que plus tard après la semaine de la Pentecôte. Une messe pour les voyageurs n'a pas été notée. Les versets d'Alleluia, tardivement attribués à telle ou telle fête, sont réunis en fin de volume, leurs incipit souvent ajoutés, de première ou de deuxième main, à leur place dans l'année. On remarquera que la Nativité de la Vierge devait encore prendre place au 1^{er} janvier (partie lacunaire f.10v-11/i.28-29), avec le formulaire commençant par l'introït *Vultum tuum* qui pour cette raison ne figure qu'en incipit pour l'Annonciation.

Les antiennes de procession ne sont mentionnées que pour les fêtes de la Purification *Natale sancti Symeonis* (f.13v-14/i.32-33), du mercredi des Cendres *In capite Ieiunii* (f.18v-19/i.42-43) et des Rameaux *In palmis* (f.43-44v/i.92-93). Les antiennes pour la Litanie majeure (25 avril) ne figurent pas avec le formulaire de messe indiqué (f.58v/i.122). Elles prenaient place 'à la fin' (*ad calcem*), à la suite des versets d'Alleluia, comme dans d'autres antiphonaires de la messe carolingiens, tels que ceux de Compiègne et d'Albi². Ce cahier a disparu à l'époque moderne, puisqu'il est encore mentionné au début du manuscrit (i.5).

Le sanctoral, correspondant à la tradition romano-franque, offre peu d'indices utiles pour une localisation précise. Il ne comporte comme saints locaux que les saints Corneille et Cyprien que Charles le Chauve vénérât particulièrement : il leur avait dédié une chapelle dans le *castrum* de Laon³ et il avait fait don de leurs reliques à la chapelle royale de Compiègne, où leur patronage allait, au X^{ème} siècle, remplacer celui de sainte Marie⁴. Un Alleluia pour saint Eloi, évêque de Noyon, a fait l'objet d'une des additions du début du manuscrit, Sancte Eligi. Enfin, l'absence de saint Benoît indique un usage séculier, cathédrale ou collégiale.

Les versets d'Alleluia *Replebimur* (f.87v/i.180), *Venite exultemus* (f. 88/i.181), *Redemptionem* (f.88v/i.182) se terminent dans ce manuscrit par une vocalise 'trope méloforme' exceptionnellement longue⁵.

Ce graduel était destiné à l'usage, la remémoration, la formation des jeunes et la diffusion. Il est, avec quelques fragments retrouvés dans d'autres manuscrits contemporains, le premier exemplaire connu proposant le répertoire de la messe entièrement noté. Avec les premiers manuscrits notés de Saint-Gall, celui-ci est un témoin précieux et rare des décisions qu'ont prises les premiers notateurs, soucieux de décrire le plus minutieusement et fidèlement possible les nuances agogiques et rythmiques du chant tel qu'il était pratiqué et transmis jusqu'alors oralement. Ces indications recourent à plusieurs moyens : la longueur relative des signes, leur groupement, l'adjonction de lettres, des initiales de mots à signification rythmique ou mélodique, certaines étant empruntées au système tachygraphique des notes tironiennes, très utilisé à Laon à cette époque en d'autres domaines. Les graphies de Saint-Gall sont différentes mais les procédés sont à peu près les mêmes, hors les épisèmes (un signe corrigeant le signe) utilisés seulement dans l'aire sangallienne. Il est remarquable de constater que pour les mêmes lieux musicaux les mêmes intentions aient été transmises à un tel degré de précision dans ces deux systèmes graphiquement si différents. Les nombreux manuscrits conservés de Saint-Gall dans les décennies qui ont suivi, jusqu'au XII^{ème} siècle, attestent que

² Paris, Bibliothèque nationale de France, Latin 17436 (IX^e s., 3^{ème} quart), et Albi, Médiathèque Pierre Amalric, 44 (fin IX^{ème}-début X^{ème} siècle).

³ Voir le plan dans Suzanne Martinet, *Rois de France, rois de Laon*. Laon 1987, p.4.

⁴ Voir *L'Abbaye Saint-Corneille de Compiègne des origines à nos jours*. *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, XXXIX, 2005. (En particulier, p. 39-50, l'article de Sabine Racinet, « Les débuts de la collégiale. De Charles le Chauve à Hugues Capet »).

⁵ Cf. Daniel Saulnier, « Note sur l'alléluia 'Redemptionem' et les 'longissimae melodiae', *Etudes grégoriennes*, 24 (1992) p. 203-205.

ce sont les plus anciens manuscrits, les plus proches d'une tradition orale pure, qui ont transmis avec le plus de minutie ces indications⁶.

Rappelons que les premières notations musicales ont vu le jour en Occident consécutivement à la réforme du chant romano-franc, au VIII^{ème} siècle, appelé plus tard chant grégorien. Elles ont bénéficié de l'impulsion donnée par Charlemagne à l'étude et à l'écriture des lettres. Mais les premiers exemples notés connus remontent à l'époque de Charles le Chauve, qui a régné de 843 à 877. Avant la fin du siècle les notations étaient encore assez simples puisque portées sur des chants dont le style était le plus souvent syllabique. Après le petit séquentaire ajouté à l'antiphonaire de Compiègne (c. 877), le graduel et les fragments retrouvés à Laon⁷ offrent un témoignage inestimable sur la qualité des inventions notationnelles de cette époque, en particulier dans cette région.

Mme Marie-Noëlle Colette,
Directeur émérite au département des sciences historiques
et philologiques de l'Ecole pratique des hautes études de
Paris-Sorbonne

⁶ Pour une description des signes du graduel de Laon le lecteur se reportera au livre de Eugène Cardine, *Sémiologie grégorienne*. Solesmes, 1979. (Un tableau des neumes de Laon a été publié dans la traduction de ce livre en anglais : *Gregorian Semiology*, s Solesmes, 1982). Voir aussi Marie-Claire Billecocq, « Lettres ajoutées à la notation neumatique du codex 239 de Laon », dans *Etudes grégoriennes*, XVII (1978), p. 7-144.

⁷ Peter Jeffery, « An early cantatorium fragment related to ms. Laon 239 » *Scriptorium* 36 (1982) p.245-252, pl.29-30 ; Jacques Hourlier, « Trois fragments de Laon », *Etudes Grégoriennes*, 22 (1988) p.31-42 (mss. Laon 9, 121, 266, 107).